

Zeitschrift: La musique en Suisse : organe de la Suisse française
Band: 3 (1903-1904)
Heft: 53

Artikel: La fatalité
Autor: Smith, Paul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1029796>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

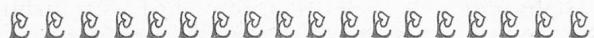
Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sur les règles du chant, de la perfectionner par l'audition de bons chanteurs.

Aujourd'hui la manière généralement adoptée pour indiquer les membres des phrases musicales est de leur superposer un arc de cercle, qui malheureusement signifie aussi le legato. Ce système pourrait être changé : on devrait marquer les divers membres de phrase par des virgules, des point et virgule, enfin par des points. Chopin faisait grande attention à ces arcs de cercle, qui ne sont pas cependant bien désignés dans la plupart de ses œuvres ; chaque fois que ce trait d'union se terminait il détachait la main après avoir laissé tomber le son ; c'est ce que nous faisons encore aujourd'hui (Lussy-Bülow).

(A suivre.)



LA FATALITÉ

Fatalité ! fatalité !... N'est-ce pas le mot qui retentit le plus souvent à nos oreilles dans cette vaste arène, où l'on se pousse, où l'on se presse, où l'on se consume en efforts pour atteindre un but idéal qui vous échappe, où l'on tombe en croyant s'élever, où l'on se relève quand des milliers de voix proclament votre chute, où l'on souffre bien plus que l'on ne jouit, où l'on regrette toujours d'avoir mis le pied, et d'où l'on ne voudrait jamais sortir ?

Fatalité ! cela dit tout, cela explique tout, mais ne serait-il pas nécessaire et possible d'expliquer la fatalité même ?

La fatalité dans les arts ne ressemble-t-elle pas beaucoup à ce qu'on appelle le malheur aux jeux d'adresse ?

Si vous me demandez mon avis, je vous dirai bien franchement qu'il faut y croire et ne pas y croire.

Certainement il y a une fatalité qui relève dans les champs, dans les montagnes, dans les bois, une foule d'organisations admirables, qui les empêche de se produire, en les éloignant du terrain où elles auraient pu se développer. Comme l'a si bien dit Gray,

le poète anglais, dans son *Cimetière de village* : « Les abîmes de l'Océan recèlent dans leurs profondeurs inconnues beaucoup de perles de la plus fine espèce ; beaucoup de fleurs sont destinées à s'épanouir sans être vues, à embaumer de leurs parfums les solitudes. Ici repose peut-être quelque Hampden rustique, dont le cœur intrépide a lutté contre les petits tyrans de son village, quelque Milton sans voix et sans gloire !... Some mute inglorious Milton !... »

Sans aller si loin, dans nos villes, dans nos faubourgs, il y a encore une fatalité qui condamne à d'obscurs métiers des hommes que la nature avait faits de l'étoffe des grands artistes. Pour sortir de leur ombre et de leur poussière, il ne leur fallait qu'un hasard, et ce hasard leur a manqué. Si le père de Joseph Haydn n'eût pas joint à son état de charron, celui de sacristain de sa paroisse, qui sait comment Joseph Haydn et la musique se seraient rencontrés en ce monde ? Qui sait si au lieu d'entrer comme maître de chapelle chez le prince Esterhazy, Joseph Haydn n'eût pas un beau jour raccommodé l'essieu brisé de la voiture princière ?

Tous ces ténors qui ont des châteaux, toutes ces basses et tous ces barytons qui pourraient en avoir, où en seraient-ils aujourd'hui, si quelque amateur n'eût passé près de l'échoppe où ils maniaient avec plus ou moins d'adresse, soit le fil et l'aiguille, soit le fer à friser ?

Mais ce n'est pas de cette fatalité qu'il s'agit, ce n'est pas elle qu'on accuse à toute heure, par la raison bien simple que ceux qui en sont victimes ne se doutent pas du tort qu'elle leur fait. Les gens qui se plaignent, ce sont les artistes bornés dans leur course, arrêtés dans leurs espérances, et qui, ne sachant à quoi s'en prendre, demandent compte de leurs déceptions, de leurs disgrâces, à une puissance aveugle et capricieuse, qu'ils baptisent du nom de *fatalité*. Je le veux bien, j'y consens : reste à savoir seulement en quoi cette fatalité consiste et où elle réside.

Faut-il rappeler ce principe élémentaire de la science hydraulique ? L'eau regagne

toujours son niveau, pour peu qu'elle parvienne à se frayer un passage. Tant qu'elle ne trouve pas d'issue, elle demeure captive, ignorée, et murmure tristement, loin de la clarté du jour ; mais que la terre soit creusée, que les rochers soient brisés, que la pioche ou la sonde arrive jusqu'aux régions où elle bouillonne, alors vous la voyez s'élancer rapidement, victorieusement en gerbe majestueuse et puissante. Eh bien ! le talent inconnu est comme l'eau qui coule dans les entrailles de la terre : il peut ne jamais trouver le moyen de se produire, mais une fois qu'il s'est produit, nulle force humaine ne l'empêche d'atteindre sa hauteur.

Si le talent ne va pas plus haut et plus loin, c'est qu'il a en lui-même quelque chose qui le retient, c'est que la grâce efficace ne lui a été départie que jusqu'à un certain point et avec une certaine réserve.

Singulier mystère que celui d'une vocation d'artiste !

Le premier symptôme de cette vocation est l'irrésistible besoin de chercher des émotions, en pratiquant l'art soi-même, et de communiquer à d'autres ses propres émotions.

Mais hélas ! pourquoi ces deux facultés ne sont-elles pas toujours et nécessairement co-relatives ?

Pourquoi n'a-t-on pas dans sa propre émotion le juste criterium de l'émotion que les autres doivent éprouver ?

Soit que l'artiste compose, soit qu'il chante ou joue d'un instrument, il cherche d'abord à se satisfaire lui-même ; il a en lui-même une certaine mesure d'effet qu'il consulte sans le vouloir, et quand il y est arrivé, il s'arrête sans le vouloir encore : il aurait beau faire, il ne pourrait la dépasser. C'est un malheur si cette mesure particulière ne se trouve pas être la mesure générale.

De là vient que souvent l'artiste se plaît beaucoup à lui-même et ne plaît qu'à peu de gens ou à personne.

De là vient qu'il ne comprend pas pourquoi ce qui le charme, l'enchante, le ravit, n'exerce pas autour de lui le même prestige.

Il est profondément ému, et autour de lui tout reste calme et froid.

Il pleure, et ses larmes provoquent le sourire.

Il rit, plaisante, et son badinage n'excite que l'ennui.

Fatalité !... Fatalité !...

Oui, sans doute ; mais, bien examinée, bien étudiée, la fatalité n'est plus que la loi de l'individu, ou, pour parler à la Montesquieu, le rapport nécessaire de son organisation avec les organisations étrangères.

Si les artistes se connaissaient mieux, ils sauraient à peu près la raison de tout ce qui leur advient.

C'est au théâtre que, de toutes les figures de rhétorique, l'apostrophe à la fatalité est la plus banale, et pourtant c'est au théâtre que la justice distributive s'exerce le plus vite, que les rangs se fixent le mieux. L'artiste placé en face du public agit sur lui directement ; nul intermédiaire ne le gêne.

Ecoutez celui-ci, qui se plaint de languir éternellement dans un emploi subalterne, et qui ne s'explique pas le mauvais vouloir de toutes les directions passées, présentes et futures, qui ne sait pas qu'avec de la voix il chante mal, qu'avec de l'étude il n'a pas de talent, que dans les moments les plus sérieux sa physionomie prédispose à l'hilarité la plus expansive.

Concevez-vous, dit-il, qu'on n'écrive rien pour moi, que de misérable bouts de rôle ? Je sais ce que je veux, je sais ce que je puis faire. Si l'on eût écrit pour moi, je n'aurais craint personne... personne, entendez-vous ?

Que répondre à cet homme ? Vous seriez le Misanthrope lui-même que vous n'auriez pas le courage de lui dire crûment son fait et de le désabuser. Vous le renverriez à la fameuse inscription du temple de Delphes : Connais-toi toi-même, qu'il ferait un voyage inutile et ne s'en connaîtrait pas mieux.

Pour les auteurs, pour les compositeurs, c'est la même chose. Tel a de l'invention, de l'abondance, du style, qui n'apporte pas ce gain de nouveauté, d'étrangeté sans lequel l'impression ne saurait être vive : tel apporte l'étrangeté, qui n'a pas le charme sans lequel l'impression ne saurait être bonne. Tel autre encore n'est pas doué de la faculté que de

mande surtout son époque ; il est sage quand il faudrait être extravagant, extravagant quand il faudrait être sage. Haydn est venu à son heure, Beethoven à la sienne.

Enfin, il y a une dernière fatalité inhérente à l'artiste et indépendante de son talent, c'est son caractère.

Le caractère est un grand auxiliaire du talent ; il sert beaucoup à tenter les premiers pas, à lever les premiers obstacles.

Quand on a un immémense talent, on réussit malgré son caractère ; mais on réussit plus aisément, plus vite, on se maintient plus longtemps et avec moins d'efforts, quand le caractère et le talent sont en harmonie.

La nature a tracé autour de chaque être un cercle magique avec défense expresse de le franchir, soit pour le travail, soit pour le succès, sous peine de douleur ou de ridicule. Selon que le cercle est plus ou moins grand, on dit que vous avez plus ou moins de génie.

Voilà en résumé toute ma théorie sur la fatalité.

Si elle contrarie ceux qui, croyant n'avoir pas rempli leur destinée, se flattent d'en avoir trouvé une bonne excuse, elle rassurera ceux qui se sentent la force et le courage d'aller en avant.

Paul SMITH.



La Formation d'un Syndicat des artistes musiciens à Genève.

Les musiciens ont, constamment besoin d'harmonie — non-seulement d'harmonie musicale, mais aussi d'harmonie sociale. — Ils l'ont prouvé en créant à Genève un syndicat — dont le but n'est pas le même que celui poursuivi par l'excellente association des musiciens genevois — mais dont le but est d'unir leurs efforts, de rendre leurs revendications plus efficaces, d'améliorer le sort de chacun d'eux par la collaboration de tous : tous pour un, un pour tous, pourrait être leur devise.

Le Syndicat aussitôt formé, a affirmé sa vitalité : plus de 87 musiciens d'orchestre se

sont réunis en peu de temps et ont obtenu aide et protection de la part de la Fédération française des artistes musiciens, une société très puissante dont MM. Bruneau et Charpentier sont présidents.

Le Syndicat de Genève, grâce à cette protection et à ses relations avec l'étranger, va procurer des débouchés à ses membres et leur permettra de trouver du travail sans passer par des sous-traitants ou des agences : c'est là un résultat important.

Au point de vue artistique, les conséquences de la formation d'un syndicat sont excellentes.

La création d'un grand nombre de débouchés permet le renouvellement des artistes.

L'amélioration des salaires ne peut qu'influencer heureusement sur la qualité des musiciens.

Voilà donc une œuvre utile, un exemple à suivre.

Les artistes musiciens d'orchestre de Genève ont les premiers en Suisse, affirmé le principe de solidarité qui doit les unir ; leur appel doit être entendu ; que dans toutes les villes de la Suisse qui possèdent des orchestres les artistes fassent de même. Qu'ils créent des syndicats pour défendre leurs droits afin que dans un temps proche on puisse créer la Fédération suisse des artistes musiciens ; qu'ils comprennent la nécessité qu'il y a de lutter ensemble et de se soutenir les uns les autres dans une voie qui leur est commune. Ils auront alors fait œuvre utile et efficace et ils seront les premiers à en récolter les fruits.

M. GUINAND.



Franz Liszt

Pendant son séjour à Genève en 1835-1836.

Coup d'œil sur sa vie et ses œuvres
par
H. Kling, Professeur au Conservatoire de Genève.

Dans la première moitié du 19^{me} siècle deux musiciens aussi prodigieux par le talent musical que par leur virtuosité extraordinaire et éblouissante ont fait l'étonnement du